

SAS AIME C2  
BEUR FM  
Mme Djima KETTANE  
2, rue du Nouveau Bercy  
Immeuble Le Levant  
94220 CHARENTON-LE-PONT

**Service des Médias Audiovisuels et de la Vidéo**

Neuilly-sur-Seine, le 3 juin 2020

OBJET : ATTESTATION – BEUR FM

Madame,

Conformément à votre demande, nous attestons par la présente que la société AIME C2 (353 298 979) a signé avec les Sociétés d'Auteurs (SACEM, SACD, SCAM et SDRM) un contrat général de représentation et de reproduction par lequel ces dernières l'autorisent à utiliser les œuvres de leurs répertoires pour les besoins de la réalisation des programmes de la radio « BEUR FM » et de ses diffusions par voie hertzienne terrestre et/ou par l'intermédiaire d'un satellite de télécommunication réalisées par la société AIME C2.

La société AIME C2 respecte les obligations découlant du contrat précité.

Il est précisé que ni l'autorisation délivrée à la société AIME C2 par le contrat mentionné ci-dessus, ni le présent courrier d'attestation, ne saurait être considéré comme donnant aux tiers le droit de relayer et communiquer au public les émissions de la radio « BEUR FM » par quelque moyen que ce soit sans avoir obtenu des sociétés d'auteurs compétentes les autorisations préalables nécessaires (en ce compris la SACEM).

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

P/O



Valérie LE GOFF

Directrice du service